



Les discussions sur l'organisation du travail 2025 ont été stoppées par la direction des opérations et les perspectives sont, à l'heure actuelle, inexistantes.

Face à cette situation de blocage inacceptable, le SNICTA a déposé un premier préavis de grève pour la journée du 17 décembre 2024.

L'organisation du travail actuelle a démontré son efficacité, tant en termes de gestion opérationnelle que de sécurité et de gestion de la fatigue. Elle constitue un modèle éprouvé qui doit impérativement être reconduit.

Ainsi, le SNICTA revendique :

- La poursuite du TDS option 1, comme validée dans le protocole 2024.
- reconduction des droits à absence actuels.

Ces blocages sont inacceptables, les contrôleurs de Montpellier méritent des conditions de travail à la hauteur de leur engagement.

Ce premier préavis pour la journée du 17 décembre couvre les personnels de Montpellier, de la prise de service du matin jusqu'à la fin du service de nuit.

## Mobilisez-vous!